

# Le GRAND LOUP



HIVER 2024/2025

LE MAGAZINE DE BOUSSIÈRES



## DOSSIER

Le PLUi

## VIE ASSOCIATIVE

Le retour de l'APE

**J.O. 2024:  
Jean-Charles  
Valladont  
à nouveau  
médaillé!**



WWW.BOSSIÈRES.FR



# SOMMAIRE

HIVER 2024/2025

ÉDITO DU MAIRE P.3

VIE LOCALE P.4

Suivi des engagements

► **DOSSIER: PLUI**

PanneauPocket / Médiathèque / À l'école...  
La boîte à livres / Champion du village  
Règles de bon voisinage / Création de comité  
Nettoyage d'automne / Les pompiers  
Comité jeunesse : Noël  
Comité Sécurité routière : Village Prudent  
Relais Petite Enfance / Cérémonie du 6 septembre  
11 novembre / Expression de l'opposition

**ZOOM** P.22

Le bénévolat / Les Gîtes de l'Orée du Bois  
La Parenthèse

VIE ASSOCIATIVE P.24

Comité des Fêtes / De la fleur au fruit  
Animaloup / Expo passion / L'Arche de Ploum  
La Thormonbou / Les Entrepreneurs Locaux  
L'épi des loups / L'APE en action

PAGE VERTE P.33

Comète / Paul Watson / La pollution numérique

AGENDA P.34

ÉTAT CIVIL P.34

JOUONS UN PEU P.35

COLLECTE DES DÉCHETS P.35

VOS NUMÉROS UTILES P.36



## INFOS MAIRIE

### COORDONNÉES MAIRIE

Tél.: 03 81 56 54 90  
Fax: 03 81 56 60 62  
mairie@boussieres.fr  
7 rue du Centre - 25320 Boussières

Secrétaires: Alexandre Marguet  
et Christophe Mandigon

### HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Du mardi au vendredi 15 h à 17 h 45  
samedi 9 h à 11 h 30  
Permanence de Monsieur le Maire :  
demande de rendez-vous auprès  
du secrétariat de mairie.  
Secrétariat fermé le lundi  
toute la journée.

Le Grand Loup | Hiver 2024/2025 | Directeur de publication: Eloy Jaramago | Rédactrice en chef: Pascaline Fornot | Comité de rédaction: Karine Bouillé, Sakina Jamali, Nicolas Jeandot, Luc Pierret, Gérard Bastien | Crédits photos: Merci à nos photographes, Rémy Michon, Adobe Stock | Conception graphique et impression: L'IMPRIMEUR SIMON à Ornans | 600 ex | Dépôt légal: 1<sup>er</sup> trimestre 2025.



## ÉDITO DU MAIRE

ELOY JARAMAGO

**E**ncore une belle année, très chargée en activités et prestations diverses. Nous continuons à maintenir nos différents biens à travers les travaux d'entretiens indispensables. Ce qui nous permet d'éviter de lourds investissements en gardant un bon usage des bâtiments.

Cela m'amène à aborder le sujet des finances de la commune. Beaucoup de ces dépenses ont augmenté notre budget de fonctionnement. C'est pourquoi nous sommes amenés à maintenir nos dépenses d'investissement au strict minimum. Dans l'immédiat, nous devons reprendre le toit de la MDL qui subit de fortes pénétrations de pluies.

Ce n'est un secret pour personne, tous les médias en parlent, les dotations de l'État et autres financements vont amplement être revus à la baisse et impacteront largement nos budgets. Heureusement, notre gestion en bon père de famille nous permet de continuer à maintenir notre patrimoine au sens large.

Car, lorsqu'on parle de patrimoine, il ne faut pas comprendre seulement les biens matériels que sont nos

bâtiments ou la forêt mais aussi les patrimoines mobiliers ou immatériels que sont:

- La convivialité, que représentent les différents moments autour de nos pots de l'amitié, le moment de partage avec les anciens, les cérémonies, le vin de Noël et autres moments publics;
  - La culture comme la médiathèque et les différentes représentations artistiques;
  - Les prestations comme la piscine pour les écoles, les francas, le relais petite enfance, etc.;
  - Les associations que nous essayons toujours de suivre dans leurs propositions d'actions.
- Cependant, cette gestion sera impactée par les nouvelles dispositions financières qui nous amèneront à faire des choix parfois difficiles.

Vous retrouverez dans ce bulletin un article important sur le PLUI et tous les éléments de compréhension sur un sujet très complexe. Plusieurs réunions de présentation et de réponses aux questions ont été et continueront à être organisées, par le GBM, auxquelles nous participons assidûment.

Quant à la sécurité routière, nos efforts ont été récompensés par un premier cœur délivré par « Village prudent ».

Évidemment, tout ça ne se fait pas sans difficulté. Oui, il y a parfois des problèmes. Il y a des défis à relever: vivre ensemble dans la bienveillance est un défi. Nous relevons le pari!

Je reste toujours confiant en découvrant les trésors de gentillesse et les efforts réalisés de toutes parts, anciens comme nouveaux venus dans la commune. C'est l'occasion de remercier tous ceux qui se donnent sans compter au quotidien, parfois dans une discrétion absolue!

Quelle joie de voir notre village répondre à sa vocation: avoir un cadre privilégié où s'épanouissent toutes les formes de sociabilité et activités économiques.

*C'est grâce aux efforts de chacun que nous resterons un village agréable où il fait bon vivre!*

# Tableau de suivi des engagements et actions

Intitulé de l'opération	Observations	Avancement
Réfection des chemins blancs	Travaux réalisés	😊
Projet du clos de la Pâture	Reporté – En attente du nouveau PLUi	😞
Installation d'une micro-crèche	La porteuse de projet attend l'accord des banques pour janvier	😊
Projet Maison des Loups	Devis accepté pour la toiture de l'ancienne partie	😊
Intercommunalité	Tenue du marché du 4 octobre. Dates marchés 2025 à venir	😊
Aménagement cimetière	Mise en place d'un ossuaire	😊
Travaux église	En cours de réalisation	😊
Informatisation de l'école	Remplacement du matériel et formation	😊
Création d'une aire de jeux au stade	Projet en standby à relancer	😊
Aménagement paysager	Installation de plantations pérennes	😊
Travaux de voirie	Réfection de la rue des Pins et chemin des Sétiers	😊
Rénovation du cabinet infirmier	Remplacement des fenêtres du système d'aération et rénovation des peintures intérieures	😊



## DOSSIER

# Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

## De quoi s'agit-il ?

Il s'agit d'un document définissant les règles d'utilisation des sols sur notre territoire. Son objectif est d'encadrer le développement des zones urbanisées car elles imperméabilisent les terres, réduisent donc l'infiltration des eaux de pluie et augmentent ainsi les risques d'inondation, entre autres.

### LE PLUI, EN QUOI CELA ME CONCERNE ?

Le terrain que je possède est-il constructible ? Est-ce que je peux installer une piscine dans mon jardin ? Où vont s'implanter les activités, commerces et services dont j'ai besoin ? Quels sont les espaces réservés à l'agriculture ? Où sont les espaces naturels préservés près de chez moi ? Me serait-il possible d'habiter plus près de mon école

ou de mon travail pour m'y rendre à vélo ? Ce sont là quelques-unes des 1001 questions que peuvent se poser les 198 500 Grand Bisontins.

Jusqu'à présent, les réponses se trouvent dans les documents d'urbanisme de chacune des 68 communes du Grand Besançon. Or, pour assurer une plus grande cohérence dans l'aménagement de son territoire, la communauté urbaine a décidé, en 2019, d'élaborer un Plan Local d'Urbanisme intercommunal, applicable à l'échelle du territoire grand bisontin, valable pour toutes les communes qui le composent. C'est le PLUi.

### ARTIFICIALISATION DES SOLS : QUELS IMPACTS ?

Artificialisation, ça veut dire quoi au juste ? C'est la transformation d'un sol à caractère agricole, naturel ou forestier par des actions d'aménagement, pouvant entraîner son imperméabilisation totale ou partielle. Ce changement d'usage des sols, le plus souvent irréversible, a des conséquences qui peuvent être préjudiciables à l'environnement et à la production agricole (définition

de l'INSEE, institut national de la statistique et des études économiques).

### UN REPÈRE...

Sur la décennie précédente, 24 000 hectares d'espaces naturels, agricoles et forestiers ont été consommés chaque année en moyenne en France, l'équivalent d'un terrain de foot toutes les 7 minutes ! Les conséquences écologiques sont nombreuses : érosion de la faune et de la flore, « bétonnage des sols » donc aggravation des inondations et épisodes de chaleur, infiltration des eaux de pluie réduite...

### QUELLES SOLUTIONS ?

En réponse, la loi Climat et résilience (2021) a fixé un objectif de « Zéro artificialisation nette » (ZAN) des sols, en 2050. Une réduction de la consommation foncière de 50 % par rapport à la consommation d'espaces réalisée sur la décennie précédente. C'est pourquoi le futur PLUi de Grand Besançon Métropole nécessite qu'on invente de nouveaux modèles d'aménagements qui soient économes en foncier et plaisants à vivre. Il s'attachera à inciter à la transformation et à la réhabilitation des lieux déjà urbanisés, en remplissant les « dents creuses », en recyclant les friches, en mobilisant les locaux vacants, vides, espaces et bureaux abandonnés en priorité. Et, si une extension du périmètre bâti de la commune est nécessaire, elle sera privilégiée autant que faire se peut sur les terres moins fertiles... À noter que, après 2050, il sera toujours possible d'urbaniser un terrain, mais seulement si une surface équivalente est transformée en espace naturel en compensation. C'est la loi ! Autant dire qu'il s'agirait là d'une opération coûteuse. Des alternatives sont à trouver.

© Grand Besançon Métropole



## DONNEZ VOTRE AVIS, LORS DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Sur la base de tout le travail engagé depuis 2019, un projet de PLUi sera proposé aux habitants par les élus du Grand Besançon, via une enquête publique. C'est l'occasion de faire part de vos remarques et de vos idées. En attendant, des registres de concertation sont déjà à votre disposition en ligne sur le site du Grand Besançon, ou en mairies. Il est aussi possible d'envoyer un courrier au Grand Besançon ou de participer aux réunions publiques qui se tiendront au premier trimestre 2025 (dates, horaires et lieux à retrouver sur [plui.grandbesancon.fr](http://plui.grandbesancon.fr)).



# Vous vous dites peut-être...

### Avec un plan local d'urbanisme intercommunal pour tout le Grand Besançon, les spécificités des petites communes ne vont-elles pas disparaître ?

Non : la ruralité est un marqueur fort de notre territoire. Cette identité, le PLUi vise justement à la consolider à travers la protection de nos espaces agricoles, naturels et forestiers. Cela suppose de concevoir des projets qui prennent en compte le caractère rural des villages.

### Comment le PLUi fera-t-il la différence entre Champoux – moins de 100 habitants – et Besançon ?

Il distingue 4 typologies de communes : le bassin urbain (Besançon et les 11 communes de la première couronne), les structurantes (Saint-Vit et Sâone), les intermédiaires et les rurales. Le PLUi permettra que des spécificités s'expriment en fonction de chaque typologie de commune.

### Avec le PLUi, les décisions vont quand même passer des communes au Grand Besançon...

C'est déjà le cas puisque la compétence urbanisme a été transférée au

Grand Besançon en 2017, suite à une loi nationale. Cela dit, le PLUi se construit en collaboration avec les maires. Le PLUi vise ainsi à trouver des solutions pour intégrer leurs attentes, tout en répondant aux enjeux nationaux avec la loi « Zéro artificialisation nette » (ZAN\*). C'est un travail d'équipe !

### Est-ce que je pourrai toujours construire une maison individuelle ?

Même si l'objectif principal du PLUi est de maîtriser la transformation galopante des sols naturels en sols bâtis, il ne va pas interdire ce modèle de logement. Cela dit, une question se pose : est-il encore judicieux de construire des maisons sur des parcelles de 10 ares ou plus ? Une maison individuelle n'est pas incompatible avec une densité réussie, comme le démontre la cité Jean-Jaurès, rue de Dole à Besançon. Construite dans les années 1920, elle compte 80 maisons sur 2 hectares, tout en offrant une belle qualité de vie : proximité du centre-ville (avec prochainement un nouvel aménagement cyclable), jardins privés et peu de

vis-à-vis. Autre avantage de favoriser les maisons sur de petites parcelles : c'est aussi faciliter l'accès à la propriété. On peut le voir avec le quartier rue de l'Érable aux Auxons : des maisons sur 2 étages avec 2 propriétaires différents et des accès individuels à chaque logement, sans compter la cohérence du bâti.

### Quelles sont les autres solutions que la maison individuelle, si je veux profiter d'un espace extérieur ?

Il y a notamment l'habitat intermédiaire, un modèle que le PLUi souhaite inciter : ce sont de petits collectifs où les logements offrent un espace individuel extérieur : balcon, terrasse, jardin... Sur certains projets, il peut aussi y avoir des extérieurs partagés, comme ça sera le cas sur l'opération Grette-Brulard à Besançon où bien d'autres espaces seront communs : bibliothèque, atelier de bricolage... Ailleurs encore, comme sur un projet d'habitat participatif récemment inauguré à Saint-Ferjeux, ce sont une cuisine et une laverie qui ont été mutualisées. Tous ces espaces communs sont à la fois des gains de place et des lieux d'échange qui permettent de créer du lien, ce qui manque parfois dans les lotissements traditionnels.

### Pourquoi construire des logements, alors que la population du Grand Besançon n'augmente pas vraiment ?

Même si la croissance est légère – environ 0,4 % par an –, cela fait près de 1000 nouveaux Grand Bisontins à loger chaque année ! Par ailleurs, on observe une évolution des ménages de petite taille, résultat de plusieurs facteurs : séparations, allongement de la durée de vie, étudiants en logement individuel... Il faut donc plus de logements, mais aussi plus de logements spécifiques en taille (47 % des habitants vivent seuls dans le Grand Besançon), localisation, coût...

### Comment je vais pouvoir trouver du travail si la loi ZAN\* empêche les entreprises de s'installer dans le Grand Besançon ?

Cette loi – qui concerne toute la France – n'empêchera pas les entreprises de se développer sur notre territoire. D'ailleurs, l'attractivité est un pilier du PLUi. Le Grand Besançon continuera à accompagner et à proposer des solutions sur mesure aux entrepreneurs qui souhaitent installer ou étendre leurs activités chez nous. Et il y a de quoi faire : le Grand Besançon prévoit de produire 120 hectares de Zones d'activités économiques, sans

compter celles qui vont être renouvelées. Il s'agit aussi de favoriser l'élévation des entreprises. Par exemple, à École-Valentin, Carrefour souhaitait étendre son parking. L'enseigne a été incitée à le faire en étage, afin de ne pas s'étendre sur les espaces naturels et forestiers riverains.

Le PLUi incitera également les industriels à développer leur production en rez-de-chaussée et, quand c'est possible, à implanter leurs bureaux aux niveaux supérieurs. Derrière les sols ainsi préservés, il y a aussi l'enjeu de maintien d'exploitations forestières et agricoles. Rappelons que nous sommes en A.O.P. comté et morbier.

### Y aura-t-il des terrains qui ne seront plus constructibles ?

Oui, car la loi ZAN\* nous demande de réduire l'artificialisation des sols et de préserver notre potentiel agricole, nos

forêts, la biodiversité et la circulation de l'eau. Mais cette orientation figure déjà dans les Plans locaux d'urbanisme actuellement en vigueur dans les communes.

### Est-ce que le PLUi concerne mes déplacements quotidiens ?

En articulation avec le Plan de mobilité du Grand Besançon, le PLUi prévoit notamment d'améliorer les transports collectifs et de permettre le déploiement de pistes cyclables, de parkings de covoiturage, d'une halte ferroviaire... ce qui permet de redonner sa juste place à chaque type de mobilité.

\*ZAN : Zéro artificialisation nette, c'est-à-dire : 1 hectare de plus bâti oblige à transformer 1 hectare déjà bâti en espace naturel.



# PanneauPocket au service des habitants de la commune de Boussières

La mairie de Boussières s'est équipée de PanneauPocket, l'application d'informations et d'alertes, dans le but d'être au plus proche de ses habitants.

PanneauPocket est une application mobile qui permet aux collectivités de transmettre en temps réel des alertes, actualités officielles locales et messages de prévention.

L'administré met en favoris toutes les entités qui l'intéressent : les Communes et Intercommunalités qui l'entourent, son Syndicat des eaux, de traitements des ordures ménagères, l'école de ses enfants, la Gendarmerie dont il dépend...

Tout l'écosystème du citoyen se retrouve dans une seule et unique application !

Côté habitants, l'application est gratuite, sans publicité, sans création de compte ni aucune récolte de données personnelles. Il suffit de quelques secondes pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favori une ou plusieurs collectivités. Toujours présent sur son téléphone mais aussi sur sa tablette, PanneauPocket est accessible également depuis son ordinateur : [www.app.panneaupocket.com](http://www.app.panneaupocket.com)



La commune de Boussières diffuse sur PanneauPocket des alertes et arrêtés de la préfecture, alertes météo, coupures réseau, travaux à venir, comptes-rendus de conseils municipaux, événements de la vie quotidienne et manifestations... L'administré reçoit les informations, depuis chez lui ou en déplacement, au travail ou en vacances.

Depuis 2017, l'application rend la vie de + de 12000 collectivités plus facile et plus sereine. 100% Française, PanneauPocket est N°1 en France depuis 2017 en nombre de collectivités équipées et en nombre de téléchargements par les habitants. Cette solution digitale extrêmement simple, pratique et à moindre coût permet de renforcer la proximité Élus-Administrés.

L'entreprise œuvre depuis sa création pour aider les territoires ruraux et leurs acteurs. C'est dans cette démarche que tout naturellement la Gendarmerie Nationale et PanneauPocket ont signé un partenariat en 2021 pour permettre aux forces de sécurité de sensibiliser un maximum de citoyens et d'augmenter ainsi l'efficacité du dispositif opérationnel de tranquillité publique.

## Comment faire ?

- 1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette ou **scannez le QR Code**
- 2 Tapez « **PanneauPocket** » dans la barre de recherche et cliquez sur « Installer ». L'application est gratuite!
- 3 Ouvrez PanneauPocket puis **recherchez la commune, son code postal** ou cliquez sur « Autour de moi ». Recevez l'actualité en temps réel en **cliquant sur le** ❤️



Retrouvez aussi PanneauPocket sur votre ordinateur : [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

## Médiathèque

### SUGGESTIONS POUR VOS PROCHAINES LECTURES

#### ROMAN :

« **Tant que le café est encore chaud** »  
Kawaguchi Toshikazu

Chez Funiculi Funicula, le café change le cœur des hommes. À Tokyo se trouve un petit établissement au sujet duquel circulent mille légendes. On raconte notamment qu'en y dégustant un délicieux café, on peut retourner dans le passé. Mais ce voyage comporte des règles : il ne changera pas le présent et dure tant que le café est encore chaud. Quatre femmes vont vivre cette singulière expérience et comprendre que le présent importe davantage que le passé et ses regrets. Comme le café, il faut en savourer chaque gorgée.

**Avis :** Un roman court et touchant qui rappelle l'importance du moment présent. Parfait pour découvrir l'ambiance particulière qui se dégage des romans japonais.



#### MANGA :

« **Chat de Yakuza** » – Kamimura Riddle,  
série complète en 4 tomes (à partir de 11 ans)

Sabu, un chaton abandonné dans la rue, grelotte de froid sous la pluie, quand un jeune homme qui passait par là s'arrête devant lui... Le pauvre minou se croit sauvé, avant de voir que son bienfaiteur... a une vraie dégaine de yakuza ! Et ce qu'il va découvrir par la suite ne va pas du tout, mais alors pas du tout le rassurer ! Que va-t-il advenir de cette petite boule de poils, désormais aux mains de la pègre ?

**Avis :** Des animaux tout mignons, un sauveur à l'allure plutôt effrayante, cette rencontre nous réserve des surprises et promet de nous faire bien rire !



### LA MÉDIATHÈQUE FAIT SON CINÉMA

Nous vous donnons rendez-vous le **samedi 15 février** à la médiathèque pour un après-midi cinéma.

Cet événement vous est proposé gratuitement par la Médiathèque Départementale du Doubs. Vous pouvez venir aux séances librement que vous soyez inscrits ou non à la médiathèque de Boussières.

#### Au programme :

**15 H 30** Courts métrages à partir de 3 ans (durée 38 min)

**16 H 30** Courts métrages à partir de 6 ans (durée 45 min)

**18 H 30** Film documentaire adultes : « Manifeste des 343 : dans les coulisses d'un scandale » de Valérie Jourdan (1h). Synopsis : Le 5 avril 1971, 343 femmes, connues et anonymes, avouent publiquement dans le journal Le Nouvel Obs, avoir avorté alors que c'est illégal. Scandale à l'époque, il a néanmoins bouleversé les mentalités et conduit à la loi Veil qui sera votée quatre ans plus tard.

## Les Bricococontes

UNE ANIMATION MENSUELLE PROPOSÉE AUX 3-5 ANS



La médiathèque propose chaque mois un temps parents-enfants pour écouter des histoires, des comptines et faire une activité créative. Cette animation gratuite s'adresse aux usagers de la médiathèque mais aussi aux personnes qui sont curieuses de venir découvrir notre structure !

Animé bénévolement par Céline et sa fille Kléa, ce moment de partage ravira petits et grands.

Les dates de 2025 vous seront communiquées prochainement.

→ Suivez-nous sur Facebook pour plus d'infos !



#### CONTACT

03 81 56 53 99  
mediatheque@boussieres.fr  
📍 Médiathèque de Boussières

#### HORAIRE D'OUVERTURE

- Mercredi : 10h-12h30 / 15h30-17h30
- Vendredi : 16h30-19h
- Samedi : 10h-12h

# À l'école...



## La rencontre avec Jean-Charles Valladont

Vendredi 20 septembre, Jean-Charles Valladont est intervenu dans l'école auprès des élèves de CE2-CM1 et CM1-CM2. Ce grand champion a expliqué son parcours, ses réussites mais également tout le travail que représente ces réussites. Les élèves ont pu toucher la médaille d'argent et ont même pu avoir un autographe. Une belle rencontre qui restera longtemps gravée dans les mémoires !

## La visite de la centrale hydroélectrique

Le vendredi 13 septembre, tous les CM1 et CM2 de l'école sont partis visiter Boussières 2, nouvelle centrale hydroélectrique de Boussières. Une visite explicative leur a permis de comprendre le fonctionnement d'une centrale. Les élèves sont repartis heureux d'avoir découvert et compris le fonctionnement d'une architecture proche d'eux et en prime avec le puzzle de Boussières 2 !



## La fête de la science

Le jeudi 10 octobre, les CE2-CM1 et CM1-CM2 de l'école se sont rendus à l'Université de Franche-Comté pour participer à la fête de la science. Au programme: découverte de l'archéologie et mathématiques en bougeant.

En parallèle de ces ateliers, les élèves ont pu découvrir différents stands tels que de la géologie, les plantes à découvrir grâce à des microscopes et loupes, l'ADN des bananes... Une belle journée sous le soleil et riche en découvertes scientifiques !

## Notre sortie « Fabriquons du jus de pomme »

Le lundi 23 septembre, la classe des GS/CP s'est rendue à l'atelier de fabrication du jus de pomme de Boussières. L'association De la fleur au fruit nous a accueilli afin de nous faire découvrir les différentes étapes nécessaires pour fabriquer du jus de pomme: on commence par le lavage des pommes, puis elles sont broyées et pressées afin d'en extraire le jus, qui est transféré dans des cuves pour être pasteurisé par la suite, puis mis en bouteille. Les enfants ont pu assister à toutes ces étapes, découvrir le matériel, poser leurs questions... Par la suite, nous avons même pu déguster un bon verre de jus de pommes fraîchement pressées avec une part de gâteau. Un grand merci à l'association De la fleur au fruit pour ce chaleureux accueil !

## Vendée Globe



Les élèves de la classe de CM1-CM2 ainsi que les élèves de la classe de PS-MS naviguent aux côtés des skippers du Vendée Globe !

C'est sur le site de Virtual Regatta qu'ils sont aux manœuvres d'un voilier pour lequel ils doivent définir la meilleure trajectoire en tenant compte des conditions météorologiques pour avancer dans la course.

Dans le cadre de ce projet, les petits et les grands de l'école se rencontrent régulièrement pour suivre la course, pour découvrir le monde, pour suivre la vie d'un skipper à bord d'un voilier, ou encore pour comprendre l'importance de la protection des océans.



## La boîte à livres

Savez-vous qu'il existe une boîte à livres à Boussières ? Elle est située Chemin de la Planche Ronde, et a pris place depuis quelques mois déjà. M. Kury a créé cette cabane à livres et, avec son épouse, ils font vivre cette jolie maisonnette, avec d'autres ouvrages de différents villages. Cette cabane à livres suscite un réel succès depuis sa création.

### MAIS COMMENT FONCTIONNE UNE BOÎTE À LIVRES ?

On a tous chez nous des livres qu'on n'a jamais lus ou qu'on ne lira plus, qui prennent la poussière. Ces livres dont on veut faire quelque chose, mais quoi ? Et si on les déposait dans cette boîte, afin de les partager et de les recycler, et ainsi participer à un geste solidaire et éco-responsable ? Chaque personne peut venir y déposer et se servir gratuitement dans les livres mis à disposition. N'hésitez plus ! Échangez, partagez, et surtout bonne lecture.



## Une cérémonie pour le champion du village

Les Boussiérois, Boussiéroises, amis, élus, visiteurs, ont répondu à l'invitation organisée par la commune donnée en l'honneur de Jean-Charles Valladont, heureux vainqueur de la médaille d'argent à l'épreuve par équipe de tir à l'arc lors des Jeux Olympiques qui se sont déroulés à Paris l'été dernier.

La cour de la Maison des loups était pleine! De personnes, mais aussi de joies, d'échanges, de surprises et surtout d'admiration pour l'enfant du village qui a fait vibrer les cœurs aussi bien que la corde de son arc.

Pour commencer les festivités, Jean-Charles est intervenu dans l'école auprès des élèves de CE2-CM1 et CM1-CM2. Il a parlé de son parcours, de ses réussites, avec toute l'humilité qui le caractérise, mais également du travail important que représentent ces réussites.



La suite du programme a ravi les petits et les grands: Jean-Charles a offert une démonstration de tir sur le parking de la MDL, tout en donnant les détails techniques de son matériel et de ses gestes. Un grand moment, comme celui des autographes donnés avec la même générosité et patience qui font de lui ce grand champion. De très beaux discours ont été prononcés par les élus présents, par Jean-Charles lui-même et par son ami archer Jocelyn De Grandis qu'il a connu au club de Torpes, il y a fort, fort longtemps.

Quoi de mieux pour célébrer cette belle journée que le partage d'un buffet où les verres s'entrechoquent et langues se délient dans la bonne humeur.





## Rappel de quelques règles de « bon voisinage »

Suite à plusieurs commentaires d'habitants de la commune quant à l'entretien des voiries, nous souhaitons rappeler quelques règles ci-après.

### PLANTATIONS RIVERAINES DES VOIES COMMUNALES

Le maire peut faire exécuter d'office, aux frais des propriétaires défaillants, les travaux d'élagage sur les voies communales ou les chemins ruraux.

Pour un empiètement ou pour un acte de nature à porter atteinte à l'intégrité de la voie ou ses dépendances, le maire, au titre de ses pouvoirs de police de la conservation (lorsque la commune est propriétaire de la voie), peut verbaliser pour une plantation située à moins de 2 mètres.

### Haies et voirie:

**Le principe est de tailler à l'intérieur (au moins 30 cm) de la limite de parcelle**, de façon à ne pas empiéter sur l'espace public lors de la repousse des végétaux. Le maire est susceptible d'intervenir dès lors qu'un risque pèse sur la sécurité publique (panneau masqué par les végétaux, piétons obligés de descendre du trottoir, etc.).

### L'ENTRETIEN DES TROTTOIRS

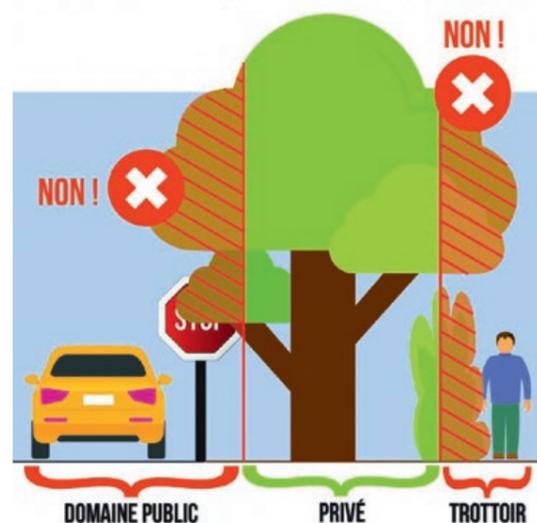
Le principe est que les dépenses d'entretien des voies communales sont obligatoires. La compétence voirie ayant été transférée à la communauté urbaine le 1<sup>er</sup> janvier 2019, cette responsabilité repose dorénavant sur le Grand Besançon. Néanmoins, une convention délègue 95% des travaux d'entretien courant à la commune moyennant une attribution de compensation.

Au titre de son pouvoir de police, le maire peut prescrire aux riverains, par arrêté, de procéder au nettoyage du trottoir situé devant leur habitation limité le plus souvent au balayage. Car évidemment, les désordres liés à la structure de la voirie, comme

un nid de poule ou une bordure qui se détache, ne relèvent pas du riverain mais de la Collectivité.

En effet, le balayage/entretien s'avère le plus souvent nécessaire en raison de désordres provoqués par le riverain lui-même :

- gravier ou tout-venant qui ravine de la parcelle privée jusque sur le trottoir après un orage,
- déchets verts après une taille de haie,



- herbes folles issues de la parcelle et mousse végétale qui apparaît à l'ombre d'une haie privée et rend le trottoir glissant,

- déjections canines laissées sur le trottoir par son chien,

- boue laissée sur le trottoir et la chaussée en raison d'un chantier privé, etc.

Il apparaît dès lors normal que le riverain responsable du désordre se charge de la solution par un balayage. Le déneigement entre dans les tâches de balayage qui reviennent aux riverains. L'objectif est de ne pas

augmenter voire diminuer les dépenses (heures d'entretien du SIVOM) pour ne pas être obligé d'augmenter les impôts.

### LES BACS À ORDURES

Enfin, il n'est pas inutile de rappeler que le règlement de collecte des ordures ménagères, auquel souscrit chaque abonné, interdit de laisser les bacs sur les trottoirs entre deux collectes.

- Art. L 2212-2 du CGCT
- La Cour administrative d'appel de Nancy (CAA Nancy, 27 mai 1993, commune de Bouzonville) et le Conseil d'État (CE, 13 juin 1994, M. Cabrera) ont considéré que le déneigement d'une voie ne constituait pas une obligation à la charge des communes. Le maire peut alors par arrêté réglementer le déneigement par les riverains au droit de leur parcelle (article L 2122-28 (1<sup>er</sup>) du CGCT).

### Rappel des textes en vigueur

- Art. R 116-2 du code de la voirie routière
- Les dépenses d'entretien des voies communales sont obligatoires (art. L 2321-2, 20<sup>e</sup> du CGCT et L 141-8 du code de la voirie routière)
- Budget communal (art. L 1612-15 et L 1612-16 du CGCT). En cas de défaut de nettoyage, la responsabilité de la commune peut être mise en cause sur la base des articles L.2212-2 et L 2213-1 du CGCT

## Création de comité

Un nouveau comité va voir le jour, courant 2025 : le comité « Village propre ». Le climat change, et nous devons apprendre à changer également nos comportements face à ces intempéries de plus en plus fréquentes. Les mauvaises herbes l'ont bien compris, et prennent un malin plaisir à envahir nos rues et propriétés, et se propagent à vitesse excessive.

Les heures prévues à cet effet par le contrat entre le SIVOM et la Mairie, ne suffisent plus, et nous remarquons que certaines de nos rues ne sont pas belles à voir.

Un exemple à suivre et une belle initiative: les vétérans de Foot de Boussières ont procédé au désherbage du stade, avec l'accord du Maire. Sur demande d'un habitant motivé de notre village, il a été demandé lors d'un conseil municipal, d'envisager de créer un comité qui se chargerait de faire, avec l'aide de bénévoles, le désherbage et nettoyage (ramassage des feuilles et déchets, désherbages de petites touffes d'herbes...) dans les rues de Boussières.

Le Maire étant très favorable à cette idée, nous avons décidé de débiter au plus vite ces actions.

Nous demandons aux habitants intéressés de prendre contact avec la Mairie, afin de rencontrer les volontaires et étudier la viabilité de ce comité. Nous attendons et comptons sur le plus grand nombre d'entre vous.

- Nous vous proposons de vous rencontrer le **samedi 8 février 2025** à la salle du conseil à 10 heures.



## Nettoyage d'automne à Boussières

### Une mobilisation collective pour un village plus agréable

Le samedi 5 octobre, le Conseil Municipal des Jeunes de Boussières a organisé une matinée de nettoyage qui a rassemblé de nombreux habitants du village. Cet élan de solidarité intergénérationnelle a permis de collecter plusieurs kilos de déchets, rendant ainsi les rues, trottoirs et espaces publics plus propres et agréables à vivre.

### UNE JOURNÉE ÉCLAIRÉE PAR L'OPTIMISME

Sous un soleil radieux, cette initiative a semblé recevoir un clin d'œil bienveillant de la nature elle-même. La petite Julie, avec son regard poétique d'enfant, a exprimé cette atmosphère avec des mots touchants : « La nature était gentille ce jour-là, car elle savait qu'on allait lui faire du bien, donc elle nous a donné le soleil. » Ces paroles simples et sincères résumant à merveille l'esprit de cette journée. Dans une ambiance conviviale, chaque participant a apporté sa contribution avec enthousiasme, à la fois pour embellir son environnement et renforcer les liens communautaires.

### DEUX ENJEUX MAJEURS IDENTIFIÉS

Malgré le succès de l'événement, deux problématiques ont été mises en lumière par les jeunes conseillers du CMJ :

#### ➤ Les Haies Débordantes

Dans certains quartiers, des haies privées empiètent sur les trottoirs, compliquant la circulation, notamment pour les enfants et les personnes âgées. Pour y remédier, le CMJ a décidé de lancer une campagne de sensibilisation encourageant les propriétaires à entretenir leurs haies régulièrement, afin de garantir la sécurité et le confort de tous.

#### ➤ Les Déjections Canines

Les déjections canines laissées sur les trottoirs constituent un problème récurrent, nuisant à la propreté et à l'harmonie du village. Le CMJ prévoit une campagne de sensibilisation pour rappeler aux propriétaires de chiens leurs responsabilités civiques, notamment l'importance de ramasser les déjections de leurs animaux.

Cette matinée de nettoyage n'est qu'un début. Forts de ce succès, les jeunes du CMJ comptent multiplier les actions pour préserver l'environnement et encourager le respect des espaces publics. Grâce à ces efforts, Boussières peut devenir un modèle de village où propreté, civisme et convivialité se conjuguent pour le bien-être de tous. Le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour de futures initiatives !



## Les pompiers de Boussières gagnent du terrain

### REPRISE DE SECTEUR

Le centre de secours de Boussières connaît un développement significatif. En mai 2023, les communes de Grandfontaine et Montferrand-le-Château avaient été retirées de notre secteur d'intervention. Cette décision avait été prise par le SDIS 25 pour permettre au centre de mieux se préparer à ses nouvelles responsabilités, notamment l'arrivée du VSAV (Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes), une étape importante.

Grâce aux efforts de tout le personnel, le centre a connu une augmentation de 35 % des heures de disponibilités fournies par les agents, passant ainsi de 5 600 à 8 600 heures au 1<sup>er</sup> novembre.

De plus, le centre a pu assurer une couverture de ses engagements journaliers avec 79 % de disponibilité, soit la présence de plus de six agents 24 h sur 24, 7 jours sur 7. Cette disponibilité monte même à 93 % avec au moins cinq personnes.

Ces résultats, exceptionnels ont amené le SDIS 25 à réintégrer les communes de Grandfontaine et Montferrand-le-Château dans le secteur d'intervention de Boussières, ajoutant plus de 4 000 habitants à sa zone de couverture depuis le 1<sup>er</sup> septembre de cette année.

Cette décision marque une belle victoire pour le centre de secours et témoigne de la confiance que le SDIS 25 accorde aux équipes de Boussières.



### MANŒUVRE DE NUIT

Les pompiers de Boussières ont réalisé une manœuvre de nuit le vendredi 11 octobre pour s'entraîner dans des conditions particulières, simulant des situations d'intervention en milieu sombre et complexe. Ce type d'exercice permet de mettre en application leur savoir-faire dans un environnement qui présente des défis spécifiques et peu fréquents en conditions réelles. C'est une préparation essentielle pour être opérationnels et réactifs lorsque des situations similaires se présentent, leur permettant ainsi d'intervenir avec efficacité et sécurité, même en pleine nuit.



### ACTIVITÉ

8 pompiers ont participé activement au Trail de la Grapille, répartis sur les différents parcours de 7 km, 13 km et 20 km. Cet engagement permet non seulement de renforcer notre visibilité, mais aussi de montrer notre implication dans la vie sociale locale. C'est une occasion pour nous de démontrer notre proximité avec la communauté et de tisser des liens avec les habitants, tout en partageant des moments conviviaux autour du sport.



### RECRUTEMENT

Cet été, Erine, Victor et Maxime ont réalisé leur formation « secours à personne » sur plusieurs modules, leur permettant de devenir stagiaires. Désormais, ils peuvent monter avec nous dans le VSAV pour continuer à développer leurs compétences pratiques et théoriques.

Depuis juillet, nous avons également recruté un infirmier-chef, Kévin Deschenes, ce qui nous a permis de mettre en place un VLMSM (Véhicule Léger de Secours Médicalisé) à Boussières. Cette nouvelle ressource représente un avantage important pour la population, car elle renforce notre capacité à fournir une prise en charge rapide et spécialisée des victimes. De plus, nous accueillons le sergent-chef Jean-Cyril Wurtz de Grandfontaine, qui rejoint notre équipe pour contribuer au développement du centre. Professionnel expérimenté à Besançon centre, Jean-Cyril pourra partager son savoir-faire et son expérience du terrain, un apport précieux pour notre équipe.

## Rejoignez les Pompiers de Boussières Devenez acteur de secours et de solidarité !

La caserne des pompiers de Boussières a besoin de nouveaux volontaires pour renforcer son équipe. Si vous recherchez une aventure humaine unique, un moyen de vous investir concrètement dans votre communauté, et de vivre des moments intenses et solidaires, nous avons une place pour vous !

Rejoindre les pompiers, c'est participer activement à la sécurité et au bien-être de tous, développer de nouvelles compétences, et intégrer une équipe engagée et soudée. Que vous soyez étudiant, salarié, ou à la recherche d'un défi qui donne du sens à votre quotidien, votre implication est précieuse !

**N'hésitez pas à franchir le pas !** Contactez le Lieutenant David Étienne, chef de centre, pour en savoir plus sur cette belle mission, au 06 88 40 58 87. **Ensemble, faisons la différence !**

COMITÉ NOËL



## Magie de Noël à Boussières

Une fois de plus, nous tenions à remercier vivement toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à ce que la magie de Noël continue à illuminer notre village par l'installation des décorations. Un grand merci plus particulièrement à Jean-Marie Coquet, que nous sollicitons pour la création des décors et toute l'équipe du SIVOM, sans qui elle ne pourrait voir le jour. Merci au Comité Noël et à l'équipe municipale qui donne chaque année son accord pour perpétuer cette magie chère à nos cœurs. Nous avons souhaité que cette année soit égayée par ces décorations.

COMITÉ SÉCURITÉ ROUTIÈRE

## Boussières : un Village Prudent en mouvement

Boussières a obtenu le label « Village Prudent » pour ses efforts en matière de sécurité routière, notamment grâce à l'instauration d'une limitation de vitesse généralisée à 30 km/h. Forte de cette distinction, la municipalité et les habitants continuent de travailler ensemble pour renforcer cette dynamique à travers plusieurs propositions choisies par les habitants eux-mêmes, tels que :

- **Renforcer la signalisation** est la première étape afin d'améliorer la visibilité et la clarté de limitation à 30 km/h, désormais à chaque entrée du village.
- La mise en place de panneaux « **Interdit sauf riverains** » ayant été souhaitée pour réduire les flux inutiles dans les quartiers résidentiels, notamment autour du Clos du Bosquet / rue du Stade.
- Mesure complétée à la demande des habitants par la **fermeture de la route de la déchetterie**, les rues étant trop souvent utilisées pour le transit. À l'origine, la rue du Bosquet était un cul-de-sac, et le comité souhaite retrouver cette configuration pour limiter le trafic dans cette zone. De plus, cette route traversant la forêt qui, malmenée, a plusieurs fois interrompu la circulation à cause de chutes d'arbres.



- **Solliciter la gendarmerie** pour des contrôles réguliers, assurant une meilleure discipline routière.
- **De nouveaux STOP** seront créés au carrefour de la rue du bosquet et du clos du Bosquet pour sécuriser cette zone à risque.
- Une **inversion de priorités** entre la rue de Quingey et celle de Vorges, permettra de réguler la vitesse sur la D105. La création d'un plateau avait été envisagée mais rapidement écartée pour des raisons techniques (problème de surplomb vis-à-vis de la boulangerie).

La mairie a également pris l'initiative de rappeler quelques règles devant l'école, au travers d'un **flyer « Une école n'est pas un drive! »** co-signée par les élus, le corps enseignant, les Francas et l'Association des Parents d'Élèves. La rue du Tilleul étant une Zone de Rencontre, **le piéton est prioritaire** et la rue est limitée à 20 km/h.

Ces mesures, simples mais efficaces, témoignent de l'engagement collectif de Boussières pour la sécurité de ses habitants. Grâce à cet élan, le village renforce son statut de modèle en matière de prévention routière.



Notre visite de la caserne de Boussières

## Relais Petite Enfance

Les animations sont des temps collectifs gratuits qui s'adressent à tous les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte (assistants maternels, parents et gardes à domicile...). Ces rencontres sont conviviales, bienveillantes et permettent à tous les enfants de jouer, de créer des liens et de découvrir de nouvelles activités. L'entrée est libre pour les assistants maternels (sauf précision) mais sur inscription pour les parents ! C'est gratuit pour tout le monde ! Pour en savoir plus, vous pouvez consulter notre « Charte des temps d'animations » !



### Déroulement des animations

- 9 h-9 h 45 : Accueil et jeux libres
- 9 h 45-10 h 45 : Atelier proposé avec Alicia ou un intervenant extérieur : éveil musical, circomotricité, arts, médiation animale, baby gym, yoga...
- 10 h 45-11 h : temps calme et rangement.

### DATES À RETENIR

Pour le premier semestre 2025 à la Maison des loups de Boussières :  
**21 janvier, 13 février, 11 mars, 13 mai et 17 juin**



### CONTACT

Relais Petite Enfance des Petits Voyageurs  
 03 81 52 09 47 - relais.petits-voyageurs@famillesrurales.org  
 f relaispetiteenfance.petitsvoyageurs



**Pour en savoir +**  
 sur le reste de la programmation, suivez-nous sur Facebook ou via notre site

## Cérémonie du 6 septembre 2024

Ce jour, la commune de Boussières a célébré le 80<sup>e</sup> anniversaire de la mort des deux résistants, Paul Rognon et Raymond Eglin, tombés sous les balles de l'occupant.

Madame Suzanne Gauchet, au nom du président de la section de Boussières de l'Association Franc-Comtoise des Anciens Combattants, a rappelé les circonstances de la tragédie. Cette année, la municipalité de Boussières, les Anciens Combattants et les nombreux participants à cette cérémonie ont eu la joie d'accueillir Madame Sylvie Eglin, nièce de Raymond Eglin, qui nous a fait l'honneur de venir de l'Hérault pour rendre hommage à son oncle au cours d'une émouvante allocution rappelant sa jeunesse et son engagement dans la Résistance. Qu'elle en soit chaleureusement remerciée.

Cette cérémonie, à laquelle participaient un détachement du SDIS de Boussières et la musique emmenée par Monsieur Fadier, a été rehaussée par la présence de 17 porte-drapeaux, et par le désormais traditionnel « Chant des Partisans », interprété par le major (er) Bouillaud.





## 11 novembre

Comme tous les ans, la commune de Boussières a commémoré le souvenir de la signature de l'armistice du 11 novembre 1918 marquant la fin de la Première Guerre mondiale.

Les messages de Monsieur Thieriot, Ministre délégué aux Anciens Combattants et de Monsieur Jean-Marc Philippe, président de l'AFCAC du Doubs, ont tous les deux mis l'accent sur la nécessité de la cohésion nationale, non seulement par référence au sacrifice des « Poilus » de la Grande Guerre, mais comme étant le lien indispensable pour unir les citoyens de notre pays face à des situations, tant intérieures qu'extérieures, de plus en plus menaçantes.

La cérémonie s'est ensuite poursuivie par l'intervention de Mademoiselle Nell Aubriot, qui témoigna, à la demande de Monsieur le Maire, de son engagement au titre du Service National Universel, donnant par-là l'exemple de l'implication des jeunes dans la nécessaire communauté de défense.

Devant une centaine de Boussiéroises et Boussiérois rassemblés pour l'occasion, la cérémonie du 11 novembre 2024 s'est terminée en honorant un ancien combattant



de Boussières, Monsieur Maurice Duboc, qui s'est vu remettre par le président Marcel Gaudry la médaille d'or de la Fédération André Maginot pour trente ans de bons et loyaux services au sein de la section. Qu'il en soit très chaleureusement remercié.



Après avoir salué les trois porte-drapeaux, le détachement du SDIS et les musiciens qui ont animé cette cérémonie, Monsieur Jaramago, maire de Boussières, a invité l'assistance au traditionnel pot de l'amitié, offert en la Maison des Loups.



## Expression de l'Opposition

Chères Boussiéroises,  
chers Boussiérois,

Pour l'introduction de mon propos, j'ai choisi une photo d'une partie du village intégrée au milieu de cette nature qui nous est si chère. Sur cette photo, il y a aussi la nouvelle microcentrale électrique et l'usine des papeteries, deux constructions particulièrement renommées dans le département et bien au-delà !

### Inauguration de la microcentrale électrique

Le 13 septembre 2024, tout le village était convié à la découverte de cette installation dont le projet a commencé en 2011 ! En effet, il a fallu presque 13 années entre la 1<sup>re</sup> présentation du projet à la municipalité et la finalisation des travaux avec mise en route des turbines !

En 2011 l'entreprise GEG (Gaz et Électricité de Grenoble) vient présenter à la mairie le projet qu'elle développe : une centrale hydroélectrique complémentaire sur le barrage de Boussières. Après 2 ans de discussions avec VNF (Voies Navigables de France, gestionnaire du barrage), l'accord autorisant à poursuivre le développement du projet est donné. Les études continuent, et en décembre 2013, une nouvelle présentation en mairie est organisée. Le projet en l'état ne convient pas au maire de l'époque car il comporte une rehausse du barrage. Cette rehausse inquiétait aussi les habitants des papeteries, craignant l'amplification de crues éventuelles. En mars 2017, GEG reprend contact avec le maire pour présenter un nouveau projet où la rehausse du barrage est abandonnée. Des turbines à plat, à côté du barrage, sont alors présentées, la rivière pouvant ainsi s'écouler sans

contrainte. Ce projet est retenu et déposé auprès des services compétents. Ont suivi les enquêtes publiques et les aléas comme le déplacement d'une espèce végétale protégée, la Butome en ombelle (jonc fleuri), plus la période de covid sur l'année 2020. J'ai reçu l'entreprise GEG en 2020 et 2021 pour une dernière présentation. Les travaux ont commencé le 16 août 2021 par la construction du pont au-dessus du canal, accès indispensable au reste du chantier.

Cette microcentrale a la capacité de fournir de l'électricité à plus de 1000 foyers, elle peut donc rendre notre village autonome, incluant habitants et entreprises.

### Arrêt du projet micro-crèche

Après avoir travaillé presque 2 ans pour une micro-crèche, le projet ne demandait plus qu'à être signé à la fin de l'année 2021. Les subventions publiques dont celles de la CAF étant accordées, il ne restait qu'à s'entendre sur la vente d'une parcelle communale disponible pour que les travaux commencent.

J'aurai eu le plaisir d'offrir ce service aux habitants, très demandeurs. Les nouvelles élections de mars 2022, et l'abandon de ce projet par la nouvelle municipalité l'a définitivement enterré. À présent les contraintes budgétaires (annoncées au conseil municipal) font que les projets de ce type sont maintenant beaucoup moins subventionnés, voire même plus du tout. La mise en place d'une micro-crèche étant bien trop lourde sans subvention, il n'est donc plus possible d'envisager cette construction.

### Des nouvelles de notre centenaire Lucienne Fischesser

Lorsque j'ai de nouveau rendu visite en novembre 2024 à la célèbre Tata de Boussières, Lucienne Fischesser, elle s'est immédiatement illuminée d'un sourire en parlant de son village ! Sa mémoire est impressionnante et les anecdotes ne manquent pas. La maison familiale a été construite par son père route de Besançon pour sa famille de 6 enfants. Née début 1920, Lucienne y a toujours vécu. En effet, avec sa « petite sœur » Andrée plus jeune de 18 mois, elles y sont restées toutes les 2 jusqu'en 2020. On les voyait souvent entretenir leurs jolies fleurs du jardin. Plus jeunes, elles aimaient s'occuper de leurs neveux et nièces enfants, entre autre en les emmenant en vacances à Saint Tropez, d'où leur surnom affectueux de « Tata ». Elles ont fait leur carrière dans les bureaux de l'usine des papeteries. Elles ont commencé très jeunes, descendant du village haut d'abord à pied, puis en vélo et enfin en voiture puisqu'Andrée a été la première du village à passer son permis ! Andrée s'en est allée en 2022 et Lucienne va tout droit vers ses 105 ans ! Quel plaisir de discuter avec notre doyenne qui a tant de souvenirs !

*A Lucienne et à vous,  
Je souhaite le meilleur  
pour 8025.  
H. H.*

# Le bénévolat

Se sentir utile et faire quelque chose pour autrui, tel est le moteur de ces bénévoles qui s'impliquent dans divers domaines d'activités.

N'oubliez jamais que ces personnes jouent un rôle essentiel au sein de chaque association ou auprès de votre commune, et qu'il est important de soutenir et reconnaître leur travail.

Qui de mieux placée et qualifiée pour parler de son implication, sa connaissance et son expérience dans ce domaine, qu'une habitante de Boussières ? Nous avons donc pensé à Marie Breuillot qui nous fait part de son engagement dans ce domaine.

Un grand merci à elle pour son implication et son témoignage. Bravo Marie, tu peux être fière de tout cela !



"

J'ai été sollicitée pour parler du bénévolat. Le bénévolat, c'est aimer donner du temps et de la joie aux autres. Pour moi, le bénévolat a commencé lorsque j'avais une dizaine d'années. Ma sœur jumelle étant handicapée, plusieurs semaines avant les fêtes de fin d'année, je faisais du porte à porte avec un catalogue de cartes de vœux et décors de Noël. Les habitants du village passaient commande et quelques semaines plus tard je faisais les livraisons. L'argent récolté était destiné à l'ADAPEL, aujourd'hui Fondation Pluriel.

Adolescente, je servais à la buvette lors de tournois de foot.

Devenue Boussiéroise, j'ai participé avec d'autres parents à la recherche de sujets pour les spectacles de Noël. Nous fabriquions les costumes et les décors et nous faisons répéter des enfants.

J'ai été bénévole pendant environ 20 ans à l'association des Donneurs de Sang de Boussières, dont 15 ans comme secrétaire. Aujourd'hui, je suis seulement présente aux collectes.

J'ai participé aux quelques Téléthon qui se sont fait à Boussières.

J'ai été trésorière de l'association informatique Entre souris et Tchat. Nous donnions des cours aux adultes le mercredi en début d'après-midi puis nous recevions les enfants qui venaient travailler et jouer sur les ordinateurs.

Aujourd'hui, je suis Présidente de l'association Atelier Passion de Torpes. Chaque année j'organise, accompagnée de mes copines de l'atelier, notre Expo Passion qui a lieu tous les ans le 3<sup>e</sup> dimanche de novembre.

Je suis également trésorière de l'association Animaloup. Nous proposons des randos, des visites...

Et enfin, je suis trésorière de l'épicerie l'Épi des Loups, je fais partie du comité pilote qui a passé énormément d'heures à proposer, expliquer le concept à la population, puis créer et fait naître cette merveilleuse épicerie dont la quasi totalité des adhérents est fière.

Effectivement, le bénévolat prend du temps, mais quel enrichissement ! Quelles joies et satisfactions de rencontrer toutes ces personnes qui retrouvent le sourire grâce à nous, les bénévoles.

"

## La Parenthèse

3 ANS DÉJÀ DEPUIS QU'ISABELLE A OUVERT SA PARENTHÈSE À BOUSSIÈRES !



### CONTACT LA PARENTHÈSE MESSAGES

06 62 50 66 38 / [www.laparenthese25.fr](http://www.laparenthese25.fr)  
Retrouvez l'actualité du salon sur  
f La Parenthèse Massages  
et sur @ la\_parenthese25

Un salon de massages de bien-être pour déconnecter de son quotidien. Un lieu incontournable pour les adeptes du massage à la recherche d'une atmosphère hors du temps. Dans un cadre raffiné, partez à la découverte de massages relaxants et revitalisants de 30 min, 1h, 1h30, 2h, 2h30 et même 3h ! Une véritable prouesse d'attention et de douceur ! Massages californiens et suédois, massage drainant lymphatique, massage aux pierres chaudes pour un relâchement optimal des tensions, gommage du corps, soins du visage, massage découverte pour les enfants, massage douceur pour les futures mamans... Il y en a pour tous les goûts et pour tous les budgets ! Carte de fidélité avantageuse, tarifs privilèges pour les porteurs de la carte Avantages Jeunes et pour les aînés de 70 ans et plus.

« S'offrir ou offrir une prestation à La Parenthèse, c'est s'offrir ou offrir la promesse d'un moment pour soi inoubliable... ».

## Les Gîtes de l'Orée du Bois

### 10 ans d'hébergement



Après deux années de construction, les Gîtes de l'Orée du Bois ouvrent aux premiers voyageurs en 2015. Aujourd'hui, l'enseigne compte dix meublés de tourisme répartis sur les villages de Boussières et Torpes. Classés de 3 à 5 étoiles, leurs superficies varient de 50 à 120 m<sup>2</sup> pour répondre à tous les besoins en termes de confort et de capacité. Au total, l'établissement dispose de plus de 50 couchages.

La location des hébergements est disponible, à la nuitée, à la semaine ou encore au mois. De nombreux services sont proposés. Au-delà du traditionnel petit-déjeuner ou de la carte « boissons et restauration » composée de produits locaux, on peut aussi opter pour des offres plus spécifiques telles que la location de vélos pour profiter, notamment, de l'euro vélo route 6 qui traverse les deux villages. Cette section de

la vélo route est particulièrement spectaculaire puisque l'itinéraire est ponctué de vestiges et de cités historiques et voit passer 100 000 usagers par an. Pour surprendre sa moitié, on peut encore retenir l'option « nuit romantique » avec bulles à partager, bougies et pétales de rose pour une ambiance glamour.

La nature, les randonnées, le sport outdoor, la proximité avec la ville de Besançon et les sites classés au patrimoine de l'Unesco sont autant d'arguments qui convainquent une clientèle variée. Combinés à la souplesse de location et la diversité des options, Les Gîtes de l'Orée du Bois attirent un grand nombre de touristes par an : voyageurs, cyclistes, professionnels ou encore personnes en visite auprès de leur famille...

Mobilier contemporain et décorations thématiques font la spécificité des logements. Un des gîtes « Vesontio » fait, par exemple, référence à Besançon. Ce nom est celui de la capitale comtoise à l'époque gallo-romaine. Sa décoration intègre des éléments relatifs à cette période : colonne tos-

cane, armoire de l'ancienne cité séquane, ou reproductions iconographiques d'archives.

Les gîtes de l'Orée du Bois affichent nombre de labels. Les labels « motards Bienvenue » et « Accueil Vélo », par exemple, garantissent aux deux roues l'accès à un garage sécurisé et un outillage minimum pour les petites réparations. Le label « hébergement pêche » garantit, quant à lui, l'accessibilité à la pratique de la pêche.

Pour compléter l'offre d'hébergements actuelle, les Gîtes de l'Orée du Bois travaillent désormais sur l'élaboration de logements insolites de type tonneaux habitables, roulottes, etc.



### CONTACT

07 81 00 79 41 / [www.lesgitesdubois.fr](http://www.lesgitesdubois.fr)

# Comité des Fêtes de l'An 2000

Avant toute chose, je tenais, comme à mon habitude, à remercier vivement tous les bénévoles qui œuvrent dans notre association. C'est avec un plaisir non dissimulé et toujours renouvelé que nous vous comptons dans nos rangs et bénéficions de votre dévouement et de votre générosité. Mes remerciements sont également tournés vers les institutions municipales qui sont toujours présentes pour nous épauler en mettant à notre disposition leurs infrastructures. On peut également compter sur leur soutien et leurs encouragements.

## FEUX D'ARTIFICE ET BAL DU 12 JUILLET À VORGES-LES-PINS

Pour nos derniers Feux d'Artifice, nous avons bravé la météo, ce vendredi 12 juillet et nous avons eu raison. Une centaine de personnes sont venues se restaurer et déguster le jambon à la broche que nous avons préparé. Les gaufres ont fait le succès des petits et des grands. Après quelques péripéties, Arti-Show nous a offert un feu d'artifice digne des grandes villes. Nos amis musiciens n'ont pas failli non plus en mettant le feu sur la piste.



## REPAS DES BÉNÉVOLES DU 31 AOÛT À ABBANS-DESSUS

Samedi 31 août, nous nous sommes réunis sur le stade d'Abbans-Dessus pour notre repas annuel des bénévoles. Une balade à travers bois, verger et rues d'Abbans-Dessus nous avait été concoctée par Jean-Marie que nous remercions vivement. De très belles découvertes dans ce village atypique, une source méconnue, des ruelles insolites, une crypte de toute beauté et un chêne centenaire.



## FONDUE GÉANTE 2024 « GUINGUETTE »

Notre soirée « Fondue Géante » a remporté un franc succès pour sa 6<sup>e</sup> édition. Grand merci à Denis Jacquin, Maire de Torpes, qui nous a accueilli avant inauguration, dans le gymnase flamboyant neuf pour cette soirée. Salle très agréable dont nous avons pu tester l'insonorisation, parfaite. Plus de 200 personnes ont partagé ce moment de convivialité. Certains ont joué le jeu pour être raccord avec le thème retenu : « Guinguette ».

Pour information en avant-première, le thème retenu, pour la fondue 2025, sera « Les années 80 ».



Nous vous souhaitons une merveilleuse année. Que 2025 soit pour vous une année remplie de santé, de paix et d'épanouissement.

LA PRÉSIDENTE



## 25 ANS DU COMITÉ DES FÊTES & FÊTE DES ASSOCIATIONS AOÛT 2025

Comme nous vous l'avons annoncé dans le *Grand Loup* de cet été, le Comité a décidé de fêter ses 25 ans en 2025. La date retenue serait le **samedi 30 août 2025** et le lieu de cette fête serait Busy.

Une quinzaine d'associations ont répondu présents pour cet événement. Oui, ce sera un véritable événement pour nos villages, pour les grands et les petits. Nous sommes en train d'avancer pas à pas dans l'élaboration de cette fête, avec jeux, expo, concours, repas, buvette, concert, etc. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés du programme de cette journée.

## De la fleur au fruit

L'année 2024 pour « De la fleur au fruit » aura été marquée par le changement de présidence. Gérard Retrouvey a souhaité prendre un peu de recul après 11 années passées à la tête de l'association. Il n'aura pas ménagé son engagement, consacrant une grande partie de son temps en apportant son expertise en arboriculture et en viticulture. Il reste notre référent au verger et occupe le poste de vice-président. C'est Pierre Canal, adhérent fondateur de la première heure, qui lui succède ; Denis Aucant conservant le poste de secrétaire général et René Dornier celui de trésorier.

L'année 2024, comme les trois précédentes, n'a pas été une bonne année fruitière malgré les promesses d'une floraison luxuriante. Les plus touchés ont été les viticulteurs mais la plupart des autres fruits n'ont pas échappé aux calamités climatiques du printemps. Nos vergers de pommiers de la



Piroulette ont eu à souffrir du gel puis de la grêle, entraînant la plus mauvaise récolte depuis trois décennies. Cette maigre moisson de fruits ne récompense pas l'important travail des bénévoles pour maintenir ces vergers de qualité que tout le monde peut admirer.

La campagne de fabrication du jus de pommes a débuté le 21 août ; les récoltes abondantes de certains secteurs nous ont permis de sauver notre saison avec un nombre de clients satisfaisant : 319 pour 22 jours de pressage. Certains d'entre eux nous ont proposé d'aller ramasser les pommes de leurs vergers. Un grand merci à eux.

Les 44 journées de pressage et de pasteurisation, représentant 1810 heures de bénévolat, ont permis de traiter 48 tonnes de pommes. Toujours soucieux d'améliorer le niveau de prestation nous nous sommes dotés d'une pompe filtrante pour le jus de pomme.

La campagne a pris fin le mercredi 16 octobre. Les locaux et le matériel, soigneusement nettoyés, attendent une prochaine récolte pleine d'espoirs.

En ce qui concerne la campagne de distillation 2023-2024, les ateliers ont été ouverts du 18/09/2023 au 13/05/2024 pour 71 jours d'activité et l'accueil de 133 bouilleurs de cru, nécessitant

703 heures de bénévolat. L'acquisition d'une pompe pour les moûts présente un progrès notable lors du chargement fastidieux du gros alambic.

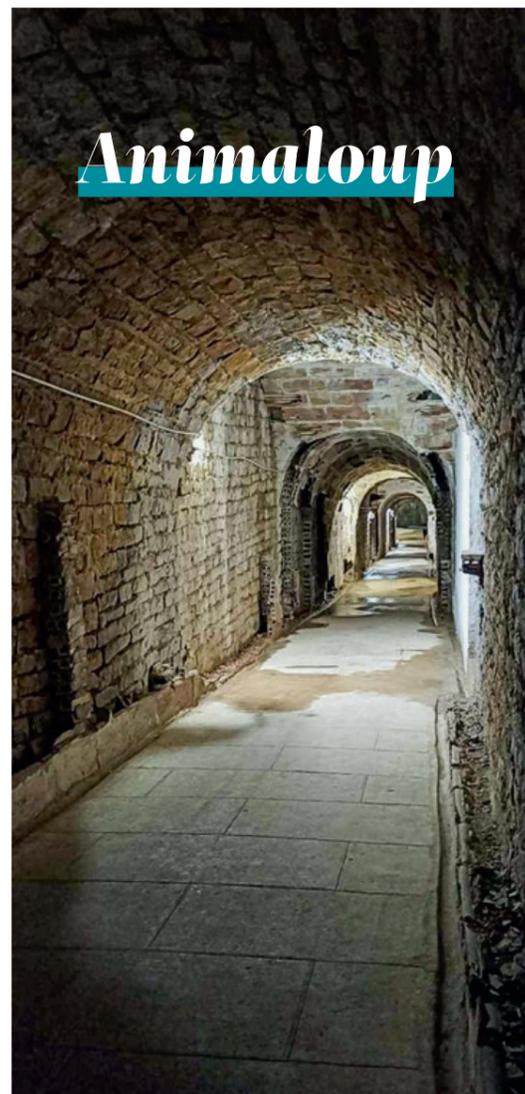
Durant cette période, Denis Aucant a accueilli un groupe d'étudiants adultes du CFAI de Montmorot (39) pour une démonstration de distillation. Nous avons aussi eu le plaisir de recevoir une classe de l'école de Boussières ainsi qu'un autre groupe de l'école spécialisée de Montfort. Trois expériences très enrichissantes à renouveler.

Nous avons organisé une journée d'initiation à la taille le samedi 16 mars en présence de François Kempf, moniteur national en arboriculture.

Lors de notre assemblée générale du samedi 7 juin 2024, M. Daniel Haesinger nous a fait une présentation traitant de la création d'un verger, depuis le choix du terrain, la sélection des variétés et des porte-greffes, la plantation, l'importance de la taille, les cycles de croissance de l'arbre, dispensant de multiples conseils de grande qualité.

Comme tous les ans, la vente de jus de pommes a été assurée les **premier, troisième et cinquième samedis du mois de 10h à 12h**. Les mêmes conditions sont prévues pour l'année à venir.

Nous souhaitons à tous les lecteurs une bonne et heureuse année 2025.



Le premier dimanche d'octobre, 32 membres de l'association Animaloup ont pu participer à la visite du fort de Pugey, ouvrage habituellement fermé au public.

Ces fortifications totalement enterrées et conçues par le général Séré de Rivières ont été construites entre 1890 et 1892 pour compléter la ceinture défensive de la place de Besançon. Suite au progrès de l'artillerie, le système défensif de Vauban était devenu insuffisant. Il fallut donc trouver un moyen de maintenir les canons ennemis hors de portée. C'est cette histoire passionnante que nos guides, Messieurs Jean Nuninger et Sylvain Braillard, assistés de Monsieur Côte, nous ont contée.

Après le traditionnel verre de l'amitié offert par Animaloup et pique-nique tiré du sac, il était venu le temps de descendre dans les entrailles du fort à 10 mètres sous terre. De nombreuses explications sur la construction et l'utilisation de l'édifice furent données. Tout le monde a pu admirer la quantité et la qualité du travail de restauration effectué par l'équipe de bénévoles de l'association Avalfort de Pugey, comme la réalisation de maquettes à l'échelle 1 de silhouettes de soldats, d'un canon, etc. Ce travail a été récompensé par le prix Vauban remis lors de la Journée du Patrimoine.

À noter que le fort est fermé au public, mais ouvert sur demande aux associations.

Cette journée conviviale a en outre permis les retrouvailles de Boussiérois et anciens du village qui ont pu renouer des liens et se remémorer de vieux souvenirs.

Cette fin d'année s'est terminée avec nos participations à l'exposition artisanale de l'atelier Passion et au pot de Noël proposé par la municipalité. Comme à l'accoutumée, nous nous sommes tous retrouvés lors de notre assemblée générale du 4 janvier 2025 pour bien démarrer la nouvelle année.



## Expo passion à la Maison des Loups

Le 17 novembre, l'atelier Passion a confié cette année encore aux Richets la restauration de leur exposition, en compagnie d'Animaloup pour la buvette.

Un avant-goût de Noël avec d'originales et magnifiques réalisations des exposants.

Les plateaux repas ont rencontré un vif succès auprès des exposants et des visiteurs. Ambiance chaleureuse pour cette belle journée !





## L'Arche de Ploum

L'association l'Arche de Ploum a été créée en 2018 sous la loi 1901 et fonctionne uniquement grâce aux dons.

Ses principales actions sont la sauvegarde de chats et chatons abandonnés, les stérilisations/castrations et le nourrissage des chats errants.

L'association reçoit un très grand nombre de demandes de prises en charge de chatons et chats errants sauvages pour la plupart. Malheureusement, faute de familles d'accueil suffisantes, nous ne pouvons pas recueillir tout le monde. Pour rappel, toutes les personnes agissant pour la cause animale au sein de notre association sont bénévoles. Nous faisons tout notre possible pour accueillir le maximum de chats mais nous ne pouvons pas pousser les murs...

Toutefois, si vous souhaitez soutenir nos actions, vous pouvez nous contacter pour être famille d'accueil. Vous pouvez également faire un don. Celui-ci est déductible des impôts à hauteur de 66%. Par exemple, si vous donnez 100€, la réduction d'impôt s'élève à 66€. Votre don ne vous coûte donc finalement que 34€.

Merci pour votre soutien si précieux et merci à la commune de Boussières de nous soutenir chaque année depuis bientôt 4 ans.



**CONTACT**  
 archedeploum@gmail.com  
 L'Arche de Ploum



## LA THORMONTBOU



### Retour sur l'édition 2024....

«C'était chaud..., c'était raide..., elle était dure cette année..., elle nous a fait transpirer..., quelle chaleur..., quel bon moment!»

On parle bien sûr de la septième édition de la Thormontbou qui a eu lieu le premier septembre 2024.

C'est sous une journée ensoleillée et une chaleur étouffante que tous les participants, visiteurs, bénévoles, organisateurs, partenaires se sont retrouvés à la scierie Corne.

De retour des parcours, les plus courbatus ont pu profiter gratuitement de nos deux stands « massage ».



La buvette a fonctionné pleinement ainsi que la restauration avec ses 550 kg de pommes de terre transformées sur place en frites fraîches.

L'orchestre Fever de Grandfontaine a assuré l'ambiance et fut grandement apprécié par toutes les personnes présentes.

Les plus petits avaient même leur stand « jeux et découvertes » animé par Michèle Bony.

Devant le succès de cette journée, l'équipe d'organisation s'est remise à l'ouvrage pour la préparation de la huitième édition, avec de nouvelles surprises... Rendez-vous le **dimanche 7 septembre 2025!**

L'ÉQUIPE VÉLO-PASSION



## Les Entrepreneurs Locaux

### « DÉVELOPPER LA VISIBILITÉ, LES ACTIVITÉS ET LES SERVICES DES ENTREPRENEURS DANS NOS VILLAGES »

Le renouvellement du bureau au printemps nous a conduit à réaffirmer notre volonté de développer une dynamique partenariale entre les forces actives de notre secteur rural, afin de permettre de maintenir et de développer les activités économiques dans nos villages.

Nous connaissons une tradition de collaboration intercommunale entre nos municipalités et nos habitants, et nous pensons que nous, entrepreneurs, avons un rôle collectif à jouer dans la dynamique de vie de notre territoire.

Par notre association nous souhaitons valoriser les échanges et collaborations entre nous, professionnels, et nous ancrer davantage dans la vie de nos villages.

Nous identifions aussi le besoin de porter une voix collective auprès des institutions ou représentants locaux (municipalités, Grand Besançon Métropole, Région..., sur des sujets qui nous impactent (exemple : maintien en péril de la Zone d'activité de Boussières, besoin de trouver du foncier pour le développement de nos activités dans le contexte de la loi ZAN « zéro artificialisation net » à l'horizon 2050, qui met déjà quelques collègues en difficulté).

Nous comptons une trentaine d'artisans, commerçants et producteurs, présents sur les villages de Boussières, Torpes, Thoraise, Abbans-dessus, Vorges et Busy.

Nous nous sommes retrouvés lors d'un événement convivial au garage automobile « Top Garage » à Boussières à la fin de l'été pour échanger et mieux nous connaître, et nous avons convenu d'organiser des portes ouvertes au printemps 2025, le **dimanche 18 mai** de 10 h à 17 h. Nous communiquerons sur le programme complet quelques semaines avant, et vous pouvez déjà réserver la date.

Pour rappel, l'association des Entrepreneurs Locaux porte l'épicerie participative « L'épi des Loups », qui est tenue par les habitants adhérents. Nous sommes toujours très heureux d'accueillir les habitants de Boussières et villages alentour pour participer au succès de ce projet qui a une visibilité et une renommée nationale. En effet, l'épicerie, qui valorise nos producteurs locaux et la dynamique citoyenne participative, est souvent sollicitée par des journalistes ou structures pour témoigner lors d'interviews ou de webinaires.

### RÉSERVEZ LA DATE

Portes ouvertes des Entrepreneurs Locaux  
**dimanche 18 mai 2025 de 10 h à 18 h.**



# Boussières fière du succès de l'épicerie participative «L'épi des Loups»

L'engagement de faire revivre le centre du village et notamment les commerces est tenu. L'épicerie rencontre un grand succès pour ce type de projet. Pari réussi pour l'épicerie participative «L'épi des Loups».

## QUELQUES CHIFFRES :



**185 familles adhérentes**  
soit un peu plus de

**400 personnes**

qui bénéficient des bons produits, principalement locaux et à des prix inférieurs à la grande distribution à proximité. Dans notre période où les budgets sont tendus, ça donne un peu d'air.

**125 familles  
de Boussières**



soit environ **290 personnes**

C'est presque 1/4 des habitants du village qui sont impliqués dans l'épicerie.



**60 familles** des villages alentours soit

**1/3 des adhérents**

Notre volonté est de développer l'intercommunalité, c'est-à-dire la collaboration entre les villages proches et leurs habitants.



## RAPPEL DU FONCTIONNEMENT

« Pas de charge, pas de marge » : la municipalité paie le loyer du local, il n'y a pas de salarié, ce sont les adhérents qui tiennent l'épicerie à tour de rôle 2 h par mois, une quinzaine de personnes donnent un peu plus de temps et pilotent collectivement la gestion et les approvisionnements. Les adhérents rechargent un compte sur une plateforme informatique de gestion, les achats sont déduits de ce compte à leur passage en caisse, il n'y a donc pas d'échange d'argent. Et nous le faisons pour les personnes moins à l'aise avec l'informatique.

## DÉVELOPPE LE LIEN SOCIAL

Un des axes essentiels du projet est de favoriser le lien social, les résultats vont au-delà de ce qu'on s'était imaginé. En effet il développe les échanges intergénérationnels, intègre les nouveaux habitants, et tout le monde trouve sa place dans l'épicerie. Comme le dit un fameux slogan d'une grande chaîne de restauration rapide « Venez comme vous êtes ! », l'épicerie intègre tout le monde. De nombreuses activités animent le lieu, comme les ateliers tricot du lundi, les jeudis après-midi jeux, un atelier de fabrication de produits ménagers faits maison, des dégustations des produits de nos producteurs, des visites chez les producteurs, des moments de convivialité comme la fête du beaujolais nouveaux ou le 1<sup>er</sup> janvier pour fêter la nouvelle année et rompre l'isolement. Il y a aussi des

expositions de peintures ou d'objets créés par nos adhérents artistes, expos de photos vintage de notre village... C'est aussi le lieu où on peut échanger ses services lors d'une demande ou d'un besoin d'un habitant.

## LA VISIBILITÉ DE NOTRE ÉPICERIE A UN RAYONNEMENT NATIONAL ET NOUS EN SOMMES TRÈS FIERS

Notre épicerie est très souvent citée comme exemple pour son succès dans les médias, *Est Républicain*, France 3, France Bleu, presse spécialisée comme *Famille chrétienne*, institutions... Souvent interviewés comme sujet d'étude sociale sur le développement de ces nouvelles formes de commerces ruraux et initiatives citoyennes, visités régulièrement par des porteurs de projets, nous participons régulièrement à des webinaires pour témoigner (AG2R, Banque des territoires, ANCT Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires...), nous avons grand plaisir à partager notre réussite.

Si le projet pouvait susciter quelques sceptiques au départ, le succès montre qu'il y a des voies possibles lorsque les énergies se mobilisent :

- ▶ Les habitants qui se mobilisent et participent à leur bien vivre au quotidien ;
- ▶ La municipalité qui loue le local et le met à disposition des adhérents ;
- ▶ Le mouvement des épis qui regroupe les épicerie par-

## + D'INFOS

▶ Pour adhérer et créer son compte, rendez-vous sur la plateforme : <https://monepi.fr/epidesloups>

Informations sur le site de l'association

Les entrepreneurs locaux :

[lesentrepreneurslocaux.fr](http://lesentrepreneurslocaux.fr)

Facebook : [association.des.entrepreneurs.locaux](https://www.facebook.com/association.des.entrepreneurs.locaux)

Email : [lesentrepreneurslocaux@gmail.com](mailto:lesentrepreneurslocaux@gmail.com)

+ d'infos sur le concept : [www.monepi.fr](http://www.monepi.fr)

*L'épi des Loups c'est consommer mieux,  
des produits plus sains et locaux  
et développer les liens sociaux.*

*Avant on faisait communauté  
autour du clocher de l'église,  
maintenant nous avons recréé notre  
communauté autour de l'épicerie.*

tipatives du même modèle et qui met à disposition le logiciel de gestion et le modèle de fonctionnement ;

- ▶ L'association Bouge ton Coq qui nous a accompagné à mettre en œuvre concrètement le projet.

## DES PRODUITS LOCAUX EN PRIORITÉ

L'épicerie est approvisionnée par plus d'une trentaine de producteurs locaux et 3 grossistes pour compléter l'offre. Les habitants consomment donc local et plus sain. Il a fallu modifier progressivement les habitudes et de nombreux témoignages d'adhérents indiquent « qu'ils font leurs courses alimentaires principalement à L'épi des Loups car les produits sont bons et pas chers ».





## L'APE en action

L'avenir de l'APE était compromis en fin d'année dernière, comme nous en avons fait part dans le dernier *Grand Loup*. Heureusement, 3 nouveaux parents bénévoles ont souhaité intégrer le bureau lors de l'AG qui s'est tenue le 24 septembre ! Le bureau est dorénavant composé de 5 mamans et 1 papa d'élèves. L'APE repart donc pour une nouvelle année scolaire pleine de projets.

Le 2 novembre a eu lieu le traditionnel Bal des P'tits Monstres pour Halloween. Petits et grands se sont réunis, parés de leurs plus effrayants déguisements, pour passer un moment convivial. Le week-end du 23 novembre, la désormais incontournable « Bourse aux Jouets » a rencontré un véritable succès. Près de 900 jeux et jouets étaient mis en vente pour l'occasion. Les acheteurs ont été au rendez-vous, pour le plus grand plaisir des vendeurs ! Pour la première année, nous avons proposé aux familles de prendre leurs enfants en photos dans un décor de Noël. Les enfants ont apprécié poser devant l'objectif. De beaux souvenirs pour les familles pour les fêtes !



### ÉVÉNEMENTS PASSÉS ET À VENIR

- samedi 7 décembre : Vente de sapins de Noël
- vendredi 13 décembre : Descente aux flambeaux
- vendredi 20 décembre : Vente de morbiflette pour la soirée de Noël de la municipalité
- **samedi 8 mars** : Carnaval des enfants
- **dimanche 18 mai** : Vide-grenier sur le stade de Boussières Village
- **samedi 28 juin** : Fête de fin d'année des enfants.

Une année bien remplie en perspective afin de récolter des fonds pour le financement des sorties pédagogiques et culturelles des enfants des écoles de Boussières !

L'ÉQUIPE DE L'APE

## Comète

Le mois d'octobre a été très pluvieux à Boussières, mais heureusement, le samedi 19 octobre il faisait beau, ce qui a permis d'observer la comète Tsuchinshan-Atlas, qui passe près de nous tous les 80 000 ans. Elle n'était plus visible à l'œil nu, mais on pouvait la photographier avec un trépied et une pose longue.

Il a fallu s'éloigner de la pollution lumineuse de l'éclairage public, mais impossible d'éviter celle causée par les avions et les satellites. Plusieurs photos ont donc été nécessaires pour en avoir au moins une correcte.

RÉMY LUCAS



## Paul Watson libéré

Emprisonné au Groenland depuis cinq mois, le fondateur de l'ONG Sea Shepherd, Paul Watson, a été libéré par la justice danoise le 17 décembre. Il était menacé d'extradition au Japon pour ses actions contre des navires baleiniers.

## La pollution numérique : un problème invisible mais bien réel

Dans un monde où les technologies numériques sont omniprésentes, nous sommes nombreux à utiliser des smartphones, des ordinateurs ou à naviguer sur Internet au quotidien. Mais saviez-vous que toutes ces activités ont un impact sur l'environnement ? Ce phénomène s'appelle la pollution numérique. Essayons de comprendre ce que c'est, ses effets, et comment nous pouvons agir pour la réduire.

### QU'EST-CE QUE LA POLLUTION NUMÉRIQUE ?

La pollution numérique désigne l'ensemble des impacts écologiques causés par les technologies de l'information et de la communication. Cela inclut la fabrication des appareils électroniques, leur utilisation et leur fin de vie, ainsi que l'énergie consommée pour faire fonctionner les réseaux et les centres de données.

► **Les appareils électroniques :** Produire un smartphone ou un ordinateur nécessite des matériaux rares comme le lithium ou le cobalt. Leur extraction consomme beaucoup d'eau et d'énergie, en plus de dégrader les écosystèmes.

► **Les centres de données :** Quand nous envoyons un e-mail, regardons une vidéo ou sauvegardons une photo sur le cloud, des serveurs (immenses ordinateurs stockant nos données) traitent ces informations. Ces serveurs consomment une quantité énorme d'énergie, notamment pour être refroidis.

► **Les réseaux :** Internet ne fonctionne pas par magie. Il repose sur une infrastructure physique (fibre optique, antennes 5G, satellites) qui consomme aussi de l'énergie.

En résumé, chaque clic, chaque recherche sur Google ou chaque vidéo visionnée a un coût écologique.



### QUELS SONT LES EFFETS DE LA POLLUTION NUMÉRIQUE ?

Même si elle est moins visible que d'autres formes de pollution, la pollution numérique a des conséquences concrètes.

► **Des émissions de gaz à effet de serre :** Selon des études, le secteur numérique serait responsable de 3 à 4% des émissions mondiales de CO<sub>2</sub>. C'est autant, voire plus, que le transport aérien !

► **L'épuisement des ressources naturelles :** Les métaux nécessaires à nos appareils sont extraits en grande quantité. Cela épuise les réserves de notre planète et provoque des dégradations irréversibles dans les régions concernées.

► **Les déchets électroniques :** Que deviennent nos téléphones, tablettes ou ordinateurs quand nous ne les utilisons plus ? Bien souvent, ils finissent à la poubelle. Ces déchets contiennent des substances toxiques qui polluent les sols et les eaux.

Ces effets montrent que notre dépendance au numérique a un coût environnemental que nous ne pouvons plus ignorer.

### QUELLES SOLUTIONS POUR RÉDUIRE LA POLLUTION NUMÉRIQUE ?

Heureusement, nous pouvons agir à plusieurs niveaux, que ce soit en tant qu'individus ou collectivement.

► **Allonger la durée de vie de nos appareils :** Plutôt que d'acheter un nouveau téléphone tous les deux ans, réparons celui que nous avons ! De plus, pensons à revendre ou donner nos appareils inutilisés.

► **Réduire notre usage numérique :** Supprimons les e-mails inutiles, limitons le streaming vidéo en haute définition, et désactivons les sauvegardes automatiques non nécessaires. Chaque petit geste compte.

► **Faire des choix responsables :** Préférons les appareils reconditionnés aux neufs. Certains constructeurs s'engagent aussi à concevoir des produits plus durables et écologiques.

► **Soutenir les initiatives locales :** Certaines communes, associations ou entreprises proposent des solutions pour recycler nos appareils ou sensibiliser aux impacts du numérique. Participer à ces initiatives permet de faire avancer les choses.

Enfin, il est essentiel que les entreprises du secteur et les gouvernements s'engagent davantage en investissant dans des technologies moins polluantes et en favorisant l'économie circulaire.

# Agenda 2025

## JANVIER

**Vendredi 10 janvier:** Vœux du maire à la Maison des Loups  
**Mardi 21 janvier:** Relais Petite Enfance à la Maison des Loups

## FÉVRIER

**Samedi 8 février:** Réunion pour le Comité « Village Propre », salle du Conseil  
**Jedi 13 février:** Relais Petite Enfance à la Maison des Loups  
**Samedi 15 février:** La médiathèque fait son cinéma  
**Dimanche 16 février:** Goûter des anciens  
**Mardi 25 février:** Don du sang

## MARS

**Samedi 8 mars:** Carnaval des enfants organisé par l'APE  
**Mardi 11 mars:** Relais Petite Enfance à la Maison des Loups

## MAI

**Jedi 8 mai:** Fête de la Victoire, au monument aux morts  
**Mardi 13 mai:** Relais Petite Enfance à la Maison des Loups  
**Mardi 13 mai:** Don du sang  
**Dimanche 18 mai:** Vide-grenier sur le stade de Boussières Village organisé par l'APE  
**Dimanche 18 mai:** Portes ouvertes des Entrepreneurs Locaux

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

**Sylia TATON**  
née le 20 décembre 2024  
**Théo MARTIN**  
né le 17 décembre 2024  
**Robin CARDONA**  
né le 8 décembre 2024  
**Loucio FRANÇOIS**  
né le 5 décembre 2024  
**Alma EL GHAZZAL**  
née le 23 novembre 2024  
**Cyrius DEGRELLE**  
né le 8 novembre 2024

**Camille OLAGNE**  
née le 4 novembre 2024  
**Thiago GRANDVOYNET**  
né le 26 septembre 2024  
**Jules DAL PONTE**  
né le 22 septembre 2024  
**Olivia BINDER**  
née le 22 août 2024  
**Lina PASQUIER**  
née le 26 mai 2024

### MARIAGES

**Jean-Charles FAIVRE**  
et **Fany JARAMAGO**  
le 30 août 2024

### DÉCÈS

**Évelyne PRIEUR née KALTENBACH**  
le 1<sup>er</sup> janvier 2025  
**Paul REGARD**  
le 28 décembre 2024  
**Jeanne COLIN née FISCHESSE**  
le 22 novembre 2024  
**Michel ROYER** le 13 août 2024  
**Henri BOURQUE** le 17 juillet 2024



Les conseils municipaux se tiendront chaque premier lundi du mois, sous réserve de modification d'agenda.

## JUIN

**Mardi 17 juin:** Relais Petite Enfance à la Maison des Loups  
**Samedi 28 juin:** Fête de fin d'année des enfants, organisée par l'APE

## AOÛT

**Mardi 26 août:** Don du sang  
**Samedi 30 août:** 25 ans du Comité des fêtes & Fête des associations à Busy

## SEPTEMBRE

**Vendredi 5 septembre:** Cérémonie des résistants  
**Dimanche 7 septembre:** Thomonbou

## NOVEMBRE

**Mardi 4 novembre:** Don du sang

# Cherchez les mots...



Cherchez les mots ci-dessous dans ce *Grand Loup*, notez le numéro de page et l'article concerné, et renvoyez le tout par mail à [mairie@boussieres.fr](mailto:mairie@boussieres.fr). Les 5 premières bonnes réponses gagneront un lot!

Mot	Page	Article
Artificialisation		
Haies débordantes		
Déchets électroniques		
Bricocantes		
Jeux Olympiques		

## COLLECTE DES DÉCHETS



VOTRE JOUR DE COLLECTE : **Vendredi**

DÉCHETS RÉSIDUELS SEMAINE **paire**

DÉCHETS RECYCLABLES SEMAINE **impaire**

→ Après un jour férié la collecte se décale au lendemain

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 M Jour de l'An	1 S	1 S	1 M	1 J Fête du travail	1 D
2 J	2 D	2 D	2 M	2 V	2 L
3 V	3 L	3 L	3 J	3 S	3 M
4 S	4 M	4 M	4 V	4 D	4 M
5 D	5 M	5 M	5 S	5 L	5 J
6 L	6 J	6 J	6 D	6 M	6 V
7 M	7 V	7 V	7 L	7 M	7 S
8 M	8 S	8 S	8 M	8 J Victoire de 1945	8 D Pentecôte
9 J	9 D	9 D	9 M	9 V	9 L Lundi de Pentecôte
10 V	10 L	10 L	10 J	10 S	10 M
11 S	11 M	11 M	11 V	11 D	11 M
12 D	12 M	12 M	12 S	12 L	12 J
13 L	13 J	13 J	13 D	13 M	13 V
14 M	14 V	14 V	14 L	14 M	14 S
15 M	15 S	15 S	15 M	15 J	15 D
16 J	16 D	16 D	16 M	16 V	16 L
17 V	17 L	17 L	17 J	17 S	17 M
18 S	18 M	18 M	18 V	18 D	18 M
19 D	19 M	19 M	19 S	19 L	19 J
20 L	20 J	20 J	20 D	20 M	20 V
21 M	21 V	21 V	21 L	21 M	21 S
22 M	22 S	22 S	22 M	22 J	22 D
23 J	23 D	23 D	23 M	23 V	23 L
24 V	24 L	24 L	24 J	24 S	24 M
25 S	25 M	25 M	25 V	25 D	25 M
26 D	26 M	26 M	26 S	26 L	26 J
27 L	27 J	27 J	27 D	27 M	27 V
28 M	28 V	28 V	28 L	28 M	28 S
29 M	29 S	29 S	29 M	29 J Ascension	29 D
30 J	30 D	30 D	30 M	30 V	30 L
31 V		31 L		31 S	

Une question, un doute ?

03 81 41 55 35

[gestion-dechets@grandbesancon.fr](mailto:gestion-dechets@grandbesancon.fr)





## **EAU / ASSAINISSEMENT**

Pour toute question relative à votre abonnement et votre consommation d'eau et d'assainissement, merci de contacter le Grand Besançon au n° suivant:

**03 81 61 59 60**



## **SANTÉ**

Police: **17**

Pompiers: **18** ou **112**

Gendarmerie nationale Saint-Vit:

**03 81 87 71 30**

SAMU: **03 81 53 15 15** ou **15**

Centre antipoison: **15**

Hôpital: **03 81 66 81 66**

Médecins de garde: **116117**

Pharmacies de garde: **3237**



## **ACCUEIL ÉCOUTE**

➤ SOS Amitié: **03 81 52 17 17**

➤ Enfance maltraitée:

n° vert **0800 054 141**

➤ Enfance maltraitée et abus sexuels:

**03 81 21 81 43 / 03 81 21 81 44**

➤ Femmes victimes de violences: **3919**

➤ Maltraitance (personnes âgées et personnes handicapées): **3977**

➤ Antenne enfance ado:

**03 81 258 119**

[www.enfanceado.doubs.fr](http://www.enfanceado.doubs.fr)

➤ Accueil écoute jeunes: **03 81 822 391**

➤ Alcooliques anonymes: **03 81 88 64 63**

➤ Drogue info service:

n° vert **0800 23 13 13**

➤ Sida info service:

n° vert **0800 840 800**



## **DÉCHETTERIE**

**03 81 21 15 60**

➤ Du lundi au vendredi:

8 h 30 - 12 h 20 et 13 h 30 - 16 h 50

Fermée tous les 1<sup>er</sup> jeudis du mois pendant les opérations de broyage des déchets verts.

➤ Samedi:

horaires d'hiver: 8 h 30-12 h 20 / 13 h 30-16 h 50

horaires d'été: 8 h 30-12 h 20 / 13 h 30-17 h 50



## **MAIRIE**

**03 81 56 54 90**

horaires: voir en page 2



## **TRANSPORTS**

Profitez des lignes et services Ginko sur notre commune:

➤ **LIGNES RÉGULIÈRES + HORAIRES**  
**À RÉSERVER**

Ligne 54: Boussières <> Pôle Micropolis (assure la desserte fine de la commune)

Ligne 55: Boussières <> Pôle Micropolis (assure la desserte complémentaire du bas de la commune)

Ces deux lignes assurent la desserte du Lycée Victor Hugo.

Certains horaires sont à réserver la veille avant 18h par téléphone au 03 70 27 71 60 ou sur [www.ginko.voyage](http://www.ginko.voyage)

➤ **LIGNES SCOLAIRES DIABOLO**

ACCESSIBLES À TOUS LES VOYAGEURS

MUNIS D'UN TITRE DE TRANSPORT GINKO

Ligne Diabolo D122 permet une liaison directe avec le collège de secteur Jean Jaurès à Saint-Vit

Ligne Diabolo D225 permet également de relier le collège Cartannaz à Pirey

➤ **PARKING RELAIS MICROPOLIS**

Accès libre. Sortie sur présentation d'un titre Ginko validé dans la journée.